

Seul le prononcé fait foi

Discours de Mme Béatrice
ABOLLIVIER, Préfète de
Seine-et-Marne

A l'occasion de la célébration de la Sainte Barbe
2017

I. C'est un plaisir pour moi de m'exprimer à l'occasion de la Sainte Barbe, et je tiens à cette occasion à vous témoigner toute ma reconnaissance pour votre engagement. A la fois pour celui de tous les jours et pour celui des crises majeures qui furent nombreuses en cette année 2017.

Sapeurs-pompiers, vous êtes le symbole des sauveurs. C'est vers vous que nos concitoyens se tournent lorsqu'ils sont dans l'urgence et la

détresse. Vous faites partie de notre quotidien, comme une évidence, une normalité. Mais cela ne doit pas nous conduire à l'indifférence et à l'aphasie. C'est pourquoi je tiens à réaffirmer aujourd'hui tout l'attachement que l'Etat a pour vous.

II. Bilan - L'année écoulée a de nouveau été marquée par la forte sollicitation des sapeurs-pompiers.

Si le nombre d'interventions pour l'année 2017 est en très légère baisse (1,5%), il reste toutefois important puisqu'il dépassera les 111 000 interventions au 31 décembre.

Le secours d'urgence aux personnes représente toujours la très large majorité de vos interventions (plus de 85%). A cet égard, la coopération avec le SAMU a été poursuivie pour apporter une réponse

optimale, notamment par le renforcement des processus partagés de prise en charge des victimes. Cette collaboration positive explique la légère baisse du nombre d'interventions, qui était en constante hausse depuis 2010.

Réservé

J'ai bien entendu, M. le Président du Conseil Départemental, votre demande concernant l'hélicoptère. Ce soir, mon collègue Jacques WITKOWSKI, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, en charge de la gestion des hélicoptères de la sécurité civile, est parmi nous. Je vous propose d'échanger quelques instants avec lui, à l'issue des discours, afin d'évoquer ce sujet de la délocalisation d'un hélicoptère sur Melun. Une délocalisation qui recueille de ma part un avis très favorable. Le

SDIS et le SAMU y travaillent d'ailleurs de concert depuis plusieurs mois pour la préparer.

Notre département aura ainsi connu plusieurs feux d'entrepôts, avec parfois la présence de produits potentiellement dangereux et donnant lieu à des opérations d'envergure, comme à Lognes, Ozoir-la-Ferrière, Chelles, Mesnil-Amelot, Combs-la-Ville, ou encore Crécy-la-Chapelle.

L'année 2017 a également été marquée par la solidarité. Après les inondations de 2016, ce sont les feux de forêts et les ouragans qui ont rythmé cette année. A ce titre, votre implication a été exemplaire. Aux côtés de vos collègues franciliens, vous avez participé aux renforts feux de forêts de cet été dans les départements de l'arc méditerranéen où plus de 15 000 hectares ont été détruits.

Votre solidarité s'est également manifestée lors de l'envoi des colonnes de renfort d'Ile de France sur l'Ile de Saint-Martin. 24 sapeurs-pompiers seine-et-marnais se sont succédés durant plus d'un mois pour porter assistance à la population.

Cette récurrence des évènements climatiques représente un défi qu'il nous faudra relever de manière constante dans les années à venir. Mais ce n'est pas le seul.

III Pour honorer le service que vous rendez à la Nation et après avoir entendu vos préoccupations, le gouvernement a pris et prendra plusieurs mesures :

- la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance, qui se met progressivement

en place pour les volontaires ayant cessé leur activité après 20 ans de service.

- S'agissant des permis de conduire d'engins de plus de 3,5 tonnes, un texte est en cours d'adoption visant à l'assouplissement des conditions de conduite. Il devrait réduire l'indisponibilité opérationnelle des équipes qui aurait dû se former, et constitue pour vous une économie réelle.
- Enfin, et le Président de la République l'a précisé le 6 octobre dernier, l'Etat s'engage afin de doter les SDIS d'un système informatique unique pour gérer les appels d'urgence et mieux coordonner l'activité opérationnelle. Je me félicite que le SDIS de Seine-et-Marne soit en cœur de la réflexion

nationale et puisse, d'ici 3 ans, être le premier utilisateur de ce nouvel outil informatique.

IV. Sapeurs-pompiers, vous êtes avec l'ensemble des acteurs de la sécurité publique touchés par ces menaces nouvelles qui pèsent à la fois sur la population et sur vous. Je pense évidemment aux attentats, pour lesquels la réponse est d'autant plus difficile qu'ils sont insidieux et d'une violence sans bornes. Vous avez à ce titre activement participé à tous nos exercices de prise en charge des victimes d'attentats en 2017. En mai de cet année, vous avez accueilli un vaste contingent départemental au centre de formation de Gurcy-le-Châtel, ce qui nous a permis de tester à huis-clos les techniques d'assaut et d'extraction des victimes. Pour tout cela je veux vivement vous remercier.

Mais je pense aussi aux risques liés aux fumées, et plus largement ceux qu'impliquent l'exercice de ce métier sur votre santé. Une instruction du 10 novembre 2017 a été adressée aux directeurs de SDIS pour rappeler les règles et les mesures de prévention contre les risques des fumées d'incendie. De plus un guide sera élaboré début 2018 et une mission d'inspection (IGAS/IGSC) permettra d'expertiser les pratiques nationales et de réaliser un comparatif avec les pratiques d'autres pays.

Enfin je pense aux violences urbaines que je déplore fortement. Car comment tolérer que le protégé s'en prenne à son protecteur ? Je veux vous affirmer, comme l'a déjà fait le ministre de l'Intérieur, que nous ne laisserons aucune agression impunie. Si votre devoir consiste à

protéger la population, il revient à l'Etat de veiller sur vous.

J'aimerais vous rappeler qu'un protocole de lutte contre les agressions a été signé en 2015 par le SDIS, la DDSP, le GGD et la Préfecture qui doit vous permettre de combattre les manifestations de violence.

V. La protection de l'Etat, vous la méritez d'autant plus que votre action se fonde en partie sur le volontariat. Je ne l'ignore pas et à l'heure où la crise des vocations est enracinée dans nos sociétés comme une fatalité, votre exemple demeure pour nous un véritable repère.

C'est pourquoi le Président de la République souhaite valoriser l'engagement des sapeurs pompiers volontaires. A cette fin il sera créé une

commission composée de quelques grandes personnalités dont les travaux auront pour objectif de formuler des propositions innovantes en 2018 pour valoriser et susciter des vocations.

Sapeurs-pompiers, vous êtes des ambassadeurs des valeurs de la République. Vous les transmettez au travers des jeunes sapeurs-pompiers et des classes de cadets de la sécurité civile, dont l'une se situe à Château-Landon. La transmission est dans votre tradition. Elle est dans les gènes des soldats du feu. Mais je sais que cette charge qui est aussi supportée par le volontariat au sein de vos associations est compliquée par la crise de l'engagement. Je forme le souhait que ces jeunes que vous formez auront toujours à cœur de reproduire l'exemple qu'ils ont reçu. Qu'ils contredisent l'idée que notre jeunesse est désabusée. Et que toujours les valeurs de dévotion

et d'abnégation qui vous caractérisent si bien guident leurs choix.

VI. Ambassadeurs, vous l'êtes aussi au titre de la sécurité civile, qui est l'affaire de tous. D'ici 2022, 80% de la population devra être formée aux gestes qui sauvent.

Vous avez là un rôle majeur à jouer et je suis fière que le SDIS77 soit l'un des rares SDIS de France à avoir développé un service dédié à la prévention et à la sensibilisation du public face aux risques.

La reconnaissance de votre engagement et de votre action au quotidien s'exprime aussi au travers du soutien financier que vous apportent les collectivités locales, au premier rang desquelles le Conseil départemental. La réalisation de cette belle caserne de Melun que nous inaugurons aujourd'hui en un très bel exemple. Je tiens à saluer la volonté du SDIS de prendre en compte les enjeux de développement durable dans la construction et la

réhabilitation de ces centres d'incendie et de secours comme la récupération des eaux de pluie ou l'isolation renforcée des bâtiments par l'extérieur. Une fois de plus les sapeurs-pompiers montrent l'exemple de cet autre enjeu majeur de la citoyenneté !

Je conclurais mon discours en ayant une pensée pour tous les sapeurs-pompiers qui ont été marqués dans leur chair dans l'exercice de leur mission. Et pour ceux qui ont réalisé le sacrifice ultime pour sauver des vies. C'est la reconnaissance de la Nation pour ces héros du quotidien que je veux vous exprimer en ce jour de Sainte Barbe.

Alors vive les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne !

Vive la sécurité civile !

Vive la République !

Vive la France !